

DEES

# PASSERELLE

(de Moniteur-Éducateur à  
Éducateur Spécialisé)

Diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale

Diplôme  
niveau III

Accès avec le CAFME ou de  
DEME et 2 années d'expérience

Formation en  
11 mois

## IS2TS

L'IS2TS est l'Institut Supérieur Technique en Travail Social de la FLEPES-Initiatives. C'est un centre de formation privé, non lucratif, à taille humaine habilité par l'État et enregistré au Rectorat de Versailles pour dispenser des formations professionnelles du secteur médico-social. Depuis sa création en 1989, Initiatives a formé plus de 9.000 personnes aux métiers médico-sociaux sur ses deux sites de Bourg-la-Reine (92) et Montpellier (34).

Militants de l'insertion professionnelle, nous cherchons à favoriser l'acquisition des compétences requises pour les métiers du social et du médico-social, par une pédagogie adaptée et un accompagnement personnalisé.



## Le Secteur Social et Médico-Social

Près de **35 000**  
structures sociales et  
médico-sociales.

**700 000** professionnels du  
secteur sanitaire et social  
avec **60 des emplois** dans la  
branche du Médico-social

33 400 moniteurs-  
éducateurs et 56 300  
aides médico-  
psychologiques

**70 900 Educateurs Spécialisés en France**

\*Sources : Ministère des Affaires Sociales ; Estimation DGCS.

## Le Métier

“ L'éducateur spécialisé dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection, d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'actions collectives en direction des groupes et des territoires. Il est impliqué dans une relation socioéducative de proximité inscrite dans une temporalité... Il établit une relation de confiance avec la personne ou le groupe... Il a un degré d'autonomie et de responsabilité dans ses actes professionnels le mettant en capacité de concevoir, conduire, évaluer des projets personnalisés ou adaptés à des populations identifiées. Il est en mesure de participer à une coordination fonctionnelle dans une équipe et de contribuer à la formation professionnelle d'autres intervenants. Il développe une fonction de veille et d'expertise qui le conduit à être interlocuteur et force de propositions pour l'analyse des besoins et la définition des orientations des politiques sociales ou éducatives... ”

Extrait de l'Arrêté du 20 juin 2007 relatif au DEES

L'éducateur spécialisé travaille en responsabilité dans le cadre de projets d'établissement ou de service, à l'attention des personnes en difficultés (quelles que soient ces dernières : socioéconomiques, médicales, psychologiques, motrices, etc.). Sa mission est de favoriser ou soutenir le déploiement de la personne en tout contexte, en interactivité avec d'autres personnes. Il effectue un travail de coordination de projets et/ou d'équipe (sans responsabilité hiérarchique). Ses actions et projets se fondent sur un travail en partenariat et en réseau avec les environnements institutionnels et associatifs.

# Le Champ d'Exercice Professionnel

L'éducateur spécialisé exerce dans les domaines de l'action sociale ou médico-sociale. Il travaille dans le secteur privé associatif ou dans le secteur public (collectivités territoriales). L'éducateur spécialisé intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, ou de personnes âgées dans des établissements ou des services tels que des MECS (maison d'enfants à caractère social), foyers de l'enfance, CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale), clubs de prévention, Instituts médico-éducatifs, Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), services d'action éducative en milieu ouvert ou à domicile (AEMO et AED)...

## Les Personnes Concernées

Pour prétendre accéder à la formation passerelle vers le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé, il faut :

- Être titulaire du CAFME ou du DEME,
- Et avoir cumulé une expérience de 2 années de travail (24 mois) sur un poste de Moniteur-Éducateur depuis l'obtention du diplôme ou ayant suivi leur formation en situation d'emploi sur un poste de Moniteur-éducateur quelque soit la nature du contrat (ex contrat de professionnalisation). (Article 2.3.2 de la circulaire n°DGAS/SD4A/2007/436 du 11 décembre 2007)

Cette formation est accessible aux personnes :

- **En situation d'emploi** : titulaire d'un contrat de travail (CDD, CDI, contrat aidé type contrat de professionnalisation, emploi d'avenir, CIF (congé individuel de formation) CDI ou CDD tout secteur...) pour la durée de la formation, le salarié bénéficie de l'engagement de son employeur pour entreprendre la formation.
- **Sans employeur** (inscription à Pôle Emploi, CIF-CDD, mission locale pour les moins de 26 ans...)

## La Formation

L'architecture de la formation est construite sur l'alternance entre la **formation en centre (455h)** et la **formation sur sites qualifiants (700 ou 280h de stage)** selon la situation d'emploi. Soit 57 ECTS.

**Le programme est bâti à partir de 3 "Domaines de formation" (DF) qui servent à l'acquisition de compétences :**

***DF2** (2ème partie) : Conception du projet éducatif spécialisé (200 heures – 31 ECTS) ;*

***DF3** (2ème partie) : Communication professionnelle en travail social : coordination (125 heures – 13 ECTS) ;*

***DF4** (2ème partie) : Travail en partenariat et réseau (125 heures – 13 ECTS).*

**Spécificités de l'IS2TS :**

- Ateliers de recherche de stage,
- Ateliers d'accompagnement aux écrits,
- Accompagnement à la formation terrain,
- Accompagnement personnalisé (administratif et pédagogique).

## La Procédure d'Admission

La candidature à l'entrée en formation se déroule en 4 étapes :

1. Une réunion d'information générale (dates et inscription sur le site internet),
2. Dépôt du dossier d'admission dûment rempli (avec toutes les pièces justificatives),
3. Épreuves écrites d'admissibilité (une note de réflexion et un questionnaire d'actualités),
4. Épreuve orale d'admission (entretien de motivation et compréhension des enjeux de la formation Passerelle).

**Pour toute information complémentaire (coûts, dates d'épreuves, programme), venez à nos réunions d'information libres et gratuites. Rendez-vous sur notre site pour les dates et autres renseignements.**

[www.is2ts.fr](http://www.is2ts.fr)

## Lieu de la Formation

**SITE DE PARIS**

43, bd Maréchal Joffre

92340 BOURG-LA-REINE

Tél : 01 41 13 48 23

Fax : 01 41 13 42 62

**E-mail** : [formation@initiatives.asso.fr](mailto:formation@initiatives.asso.fr)